




RÈGLEMENT

Deux catégories de niveau : **EXCELLENCE** et **PROMOTION**.

Chaque équipe sera constituée de :

- **06 gymnastes** minimum soit :

-  2 poussines
-  2 jeunesses
-  2 aînées.

- **12 gymnastes** maximum (4 maximum par catégorie) mais

 **3 gyms** concourent à chaque agrès dans chaque catégorie

Chaque association pourra présenter **2 équipes maximum**.

- * 1 équipe en excellence.
- * 1 équipe en promotion.
- * 2 équipes en excellence **ou** 2 équipes en promotion.

EXCELLENCE :

Répartition libre pour «Poussines», «Jeunesses» et «Aînées»

* **Aînées :**

- Mouvement du 2^{ème} au 6^{ème} degré. (15.00 Points à 23.00 pts)

* **Jeunesses :**

- Mouvement du 1^{er} au 5^{ème} degré. (14.00 Points à 20.00 points)

* **Poussines :**

- Mouvement du 1^{er} au 5^{ème} degré (14.00 points à 20.00 points)

Pour le classement par équipe, on retiendra les **deux meilleures notes** chez les **POUSSINES, JEUNESSES** et **AINÉES**, quel que soit le degré exécuté.

PROMOTION :

* **Aînées :**

- Mouvement du 2^{ème} au 5^{ème} degré. (15.00 à 20.00 points)

* **Jeunesses :**

- Mouvement du 1^{er} au 4^{ème} degré. (14.00 à 18.00 points)

* **Poussines :**

- Mouvement du 1^{er} au 4^{ème} degré (14.00 à 18.00 points)



ATTENTION :

Pour la catégorie PROMOTION

Nous demandons les NOMS des gymnastes **AINEES** et **JEUNESSES** afin de pouvoir vérifier

- Qu'elles ne sont pas titulaires de la 5^{ème} (jeunesses) et 6^{ème} étoile (aînées)
- Qu'elles n'aient pas participé au Premier tour des Coupes Nationales
- Qu'elles n'aient pas participé au Régional 2018 en Catégorie 1 et 2

Ces gymnastes ne peuvent s'engager qu'en **EXCELLENCE**.

Si manquement à cette règle : **déclassement de l'équipe**.

Pour le classement par équipes, on retiendra les **deux meilleures notes** chez les POUSSINES, JEUNESSES et AÎNÉES, quel que soit le degré exécuté.

NB

Le tapis additionnel est autorisé mais pas obligatoire

SOL

Deux pistes acrobatiques pour les Jeunesses et les Aînées mais pour gagner du temps par rapport aux musiques

On fait passer les 4^{ème} d'abord simultanément sur les deux pistes que ce soient des jeunes ou des aînées.

Ensuite on procède de la même manière pour le 5^{ème} degré

(Les jeunes PROMOTION exécutent du 3^{ème} ou 4^{ème} et les aînées PROMOTION du 4^{ème} ou du 5^{ème})

Pour éviter les erreurs de classement : les membres du secrétariat prendront le temps nécessaire pour réaliser le palmarès et le faire relire.

Nouveauté

Afin de permettre à des associations **ayant moins de 2 aînées**, de participer à cette compétition, il sera **permis de surclasser 1 ou 2 jeunes, minimes dernière année**, en Aînées, mais qui pourront exécuter le **5^{ème} degré maximum**

Ces gymnastes concourront sur les agrès Aînées

Une seule équipe engagée (soit en promotion – soit en excellence)